2020-2025

- Diagnostic
- Stratégie territoriale
- ▶ Programme d'actions



Plan Climat Vallée Air Énergie Territorial 24



Edito

Ce document de présentation du Plan Climat Air Energie Territorial de la Vallée de l'Homme a pour objectif d'expliquer ce que revêt ce programme élaboré en partenariat avec le SDE 24.

A travers notre engagement au côté des acteurs qui luttent pour le développement durable ou contre les éléments perturbateurs du climat et de l'environnement nous avons souhaité prolonger à notre échelle les engagements consécutifs à la COP 21.

Un ensemble d'actions a été validé afin de répondre à nos enjeux à moyen et long terme pour réduire notre impact sur le climat.

Nous comptons sur l'engagement de tous, essentiel pour les générations futures.

Philippe LAGARDE,

Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme



Introduction

P. 3

C'est quoi un plan climat? Une démarche collective

(Diagnostic)

P. 4-5

Emissions de gaz à effet de serre Consommation énergétique Production d'énergies renouvelables

Nos actions

P. 6-7

Des objectifs chiffrés Consommation énergétique Mobilité Energies renouvelables

Ressources et aménagement Communication sensibilisation Activités économiques Captation du carbone





Synthèse Plan Climat

Communauté de communes de la Vallée de l'Homme

28 avenue de la Forge 24620 LES EYZIES Document réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne - Création et réalisation : Florine Frogé, chargée de communication SDE 24 - Informations : Service développement territorial de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme Crédit photo : CC de la Vallée de l'Homme.

Introduction



C'est quoi un Plan Climat?

Un projet à l'échelle du territoire pour s'engager et s'organiser contre le dérèglement climatique!

La loi confie aux intercommunalités l'élaboration de Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

Un Plan Climat est un projet de développement durable porté localement au travers d'un programme d'actions concrètes établi sur 6 ans, visant à :

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- S'adapter aux risques et aux conséquences du changement climatique
- Réduire la consommation d'énergie
- Augmenter la part des énergies renouvelables
- Préserver la qualité de l'air.

En plus de son ambition de préserver l'environnement, le Plan Climat présente à terme de **multiples bénéfices** pour les habitants et le territoire :

- > Réduction des charges d'énergie et amélioration du confort : gain de pouvoir d'achat, rénovation de l'habitat...
- > Bénéfice santé : amélioration de la qualité de l'air, prévention des risques de canicule
- > Amélioration de la qualité de vie : végétalisation des espaces publics, préservation de la biodiversité...
- > Création d'emplois dans des filières d'avenir : anticipation des impacts sur l'agriculture, valorisation des ressources locales...

Une démarche collective



L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), qui rassemble aujourd'hui 8 intercommunalités

du département. Chacun de ces 8 territoires dispose de son propre Plan Climat axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.

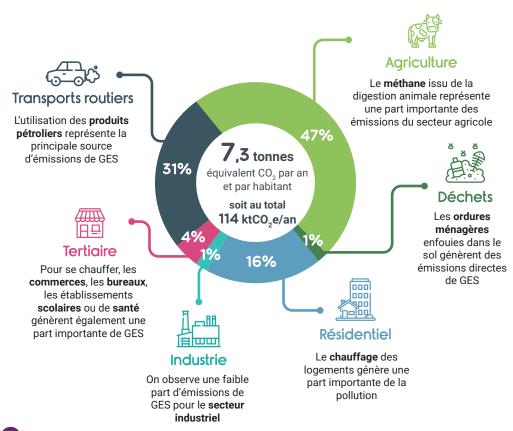
Diagnostic



Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre, parmi lesquels le dioxyde de carbone et le méthane, sont les principaux responsables du changement climatique.

Sur la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, leurs émissions s'élèvent à 7,3 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant, soit un peu moins que la moyenne française (7,4 T), mais plus que la moyenne mondiale (5,0 T). Elles sont en majorité dues au transport et à l'agriculture, très présente sur le territoire.

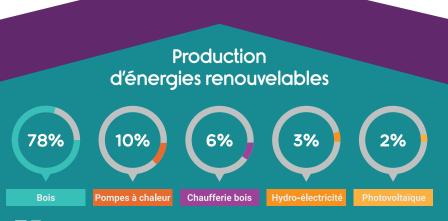


Consommation énergétique

La consommation d'énergie sur la Vallée de l'Homme repose principalement sur les produits pétroliers et l'électricité. Peu produites localement, ces énergies pèsent lourd sur la facture énergétique du territoire : 112 300 € par jour! 20% de la consommation est composée d'énergies renouvelables qui, elles, sont en

grande majorité locales.









Des objectifs chiffrés



d'émissions de gaz à effet de serre



de consommation énergétique



de production d'énergies renouvelables

L'énergie la moins chère étant celle que l'on ne consomme pas, la Vallée de l'Homme s'est d'abord fixé comme objectif de diminuer la consommation d'énergie de 16% à l'horizon 2030. La baisse des émissions de gaz à effet de serre sera obtenue en réduisant le recours aux énergies fossiles. Enfin, la part des énergies renouvelables sera portée à 37% de la consommation.



Enjeux

> Améliorer l'empreinte écologique des bâtiments publics et privés

Exemples d'actions

- > Conseiller les particuliers et les collectivités
- > Participer au financement des travaux de rénovation énergétique
- > Former les artisans
- > Avoir une gestion économe des bâtiments et de l'éclairage public



Mobilité

Enjeux

> Réduire les déplacements motorisés et leur impact

Exemples d'actions

- > Réaliser un schéma mobilité
- > Organiser un service de location de vélos
- > Réaliser une voie verte et des itinéraires cyclables



Enjeux

 Produire des énergies renouvelables localement renouvelables

Exemples d'actions

- > Développer la production d'énergie photovoltaïque et les méthaniseurs
- > Favoriser l'usage des énergies renouvelables chez les particuliers



Enjeux

> Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux et la population

Exemples d'actions

- > Communiquer sur le changement climatique (manifestations...)
- > Soutenir les initiatives locales et la participation citoyenne



Enjeux

> Limiter les risques naturels et protéger l'environnement

Exemples d'actions

- > Avoir une gestion durable de la forêt et de l'eau
- > Protéger les zones humides et les sites naturels remarquables



Enjeux

> Prendre en compte l'évolution climatique dans l'activité économique

Exemples d'actions

- > Promouvoir un tourisme responsable
- > Développer une agriculture durable

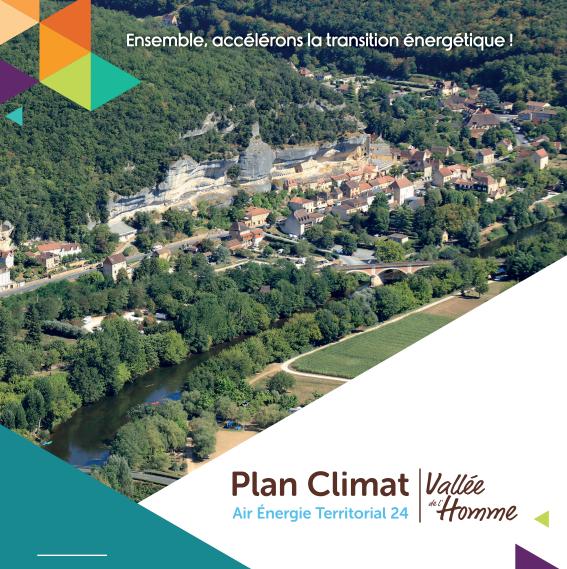
Tout savoir sur la captation du carbone

La séquestration du carbone constitue un levier naturel pour lutter contre les GES.

Il existe 2 principaux types de puits de captation et de stockage du ${\tt CO2}$ sur le territoire :

- > les sols, à travers la biomasse qu'ils contiennent et qui fixent donc plus ou moins de carbone suivant leur utilisation (prairies, surfaces cultivées, sols forestiers, sols artificialisés);
- > le bois, à la fois en forêt et dans le bois d'œuvre.

C'est pourquoi une attention particulière est portée au maintien de cette séquestration carbone en limitant l'artificialisation des sols et en mettant en place une gestion durable de la forêt, tenant compte de l'adaptation au changement climatique.



Nous contacter

- Communauté de communes de la Vallée de l'Homme 28 avenue de la Forge 24620 LES EYZIES
- **U** 05 53 51 70 70